

CONDITIONS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS

Sur les milliers de litres de boues que compte un bassin d'aération, seuls quelques microlitres sont analysés au microscope, il est donc impératif de réaliser un prélèvement qui soit représentatif.

- Prélever 500 mL ou 1 L de boues au niveau du bassin d'aération, après 15 minutes au moins d'aération, dans une zone correctement brassée. Si des mousses sont présentes en surface, ne surtout pas les prendre avec l'échantillon de boues, mais faire un prélèvement à part. Cela peut en effet entraîner une surestimation de la prolifération filamenteuse dans les boues. De même, l'échantillon de mousses doit être exempt de boues.
- Retourner délicatement plusieurs fois le flacon afin d'homogénéiser le prélèvement.
- Transférer ensuite de 2.5 à 5 mL de boues dans un petit contenant rempli à moitié, afin de laisser de l'air pour la microfaune.
- Prélever dans un autre tube ou flacon le même volume de mousses éventuelles.
- Vérifier que le flaconnage est bien étanche et envoyer les échantillons dans une enveloppe standard en Chronopost, le matin-même pour une réception au laboratoire le lendemain.

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE FLACONNAGE ADAPTE, NOUS POUVONS GRATUITEMENT ET SUR SIMPLE DEMANDE VOUS ENVOYER DES TUBES POUR REALISER VOS PRELEVEMENTS.